



**ASSOCIATION  
SPORTIVE  
COLLEGE PORTE  
D'ANJOU**

**2022/2023**

**AUTORISATION PARENTALE :**

Je soussigné(e).....  
autorise ma fille/mon fils .....,  
né(e) le...../...../....., en classe de..... ,  
à participer aux activités proposées par l'AS  
du collège.

N° de téléphone (utile pour le mercredi après-  
midi) : .....

Fait à ....., le.....

Signature :

**COTISATION**

20 EUROS (soit en chèque à l'ordre de l'AS du collège Porte  
d'Anjou, soit en espèces) pour toute l'année scolaire.

L'Association Sportive (AS) du collège Porte d'Anjou de Noyant est un **espace de vie collectif** où les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> peuvent venir **prendre du plaisir, se dépasser en loisir et/ou en compétition, rencontrer d'autres élèves**, ou encore **se former à l'arbitrage et à l'organisation de rencontres sportives.**

**- PLANNING DES ENTRAINEMENTS**

<b>JOURS</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESPONSABLES</b>
MARDI	13h – 13h50	Activités proposées fonction du calendrier des compétitions	Mme Gobin M Boumier
MERCREDI	12h – 13h		M Boumier
	L'après-midi	Compétitions	Mme Gobin M Boumier
JEUDI	13h – 13h50	Activités proposées fonction du calendrier des compétitions	Mme Gobin

**REGLEMENT**

**Déroulement des compétitions**

Les élèves peuvent choisir ou non de participer aux compétitions du mercredi après-midi. Des informations sur les activités proposées, les horaires et les lieux seront transmis aux élèves en fonction du calendrier des compétitions.

**Comportement**

En cas de **comportement inadapté** (problème constaté avec un enseignant ou avec un ou plusieurs autre(s) élève(s)), **l'élève pourra être suspendu temporairement ou définitivement de l'AS** du collège (cotisation non remboursée).

**Investissement**

Si l'élève s'inscrit à une compétition, **il s'engage**, c'est pourquoi il devra prévenir le plus rapidement possible en cas d'empêchement (justification parentale).

**Transport**

Les déplacements sont pris en charge par l'AS (compris dans la licence) et s'effectuent le plus souvent en car (départ et retour au collège). **Les horaires sont inscrits au collège et sont envoyés aux parents via e-lyco. Nous demandons aux parents d'être ponctuels quand ils viennent chercher leurs enfants et de signaler aux enseignantes d'EPS lorsque leur(s) enfant(s) rentre(nt) seul(s) ou avec une autre personne.**